

Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention "Guide Conférencier"

RNCP24473 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	334, 126b, 121
Code(s) ROME	G1201, G1102, G1202, G1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La licence professionnelle mention "Guide Conférencier" propose un parcours "Guide-conférencier-médiateur culturel" qui certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La conception et la réalisation de visites guidées dans les sites touristiques (monuments historiques, musées, paysage urbains et ruraux...)
- La réalisation et la conduite de conférences dans le cadre de la valorisation des patrimoines et des arts (exposition temporaire ou permanente...)
- La médiation culturelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles :

- Connaître le patrimoine français et européen en maîtrisant l'histoire de l'art et des styles des lieux historiques, les sites géographiques et les oeuvres artistiques (littérature, peinture, architecture, sculpture).
- Concevoir et réaliser des prestations diverses ; visites, circuits, itinéraires et conférences à destination de différents publics (initiés, néophytes, professionnels, scolaires...)
- Transmettre de façon adaptée, claire et explicite, la lecture plurielle des oeuvres artistiques diverses en utilisant un vocabulaire technique spécifique
- Identifier les besoins d'une clientèle française et/ou étrangère en respectant les codes culturels du groupe
- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de s'adapter aux besoins du public
- Elaborer et présenter une offre commerciale auprès de clients et conclure un accord cohérent
- Acquérir les bases réglementaires concernant les métiers du guidage, de la conférence et de la médiation

Capacités communes à tous les diplômes de licence :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

- Collectivités locales (offices du tourisme, CDT...) et territoriales (musées, DRAC...)
- Associations professionnelles de Guides Conférenciers (FEG, FNGIC, ANCOVART, GRENAT)
- Agences de voyages
- Sites culturels et musées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Guide Conférencier
- Guide-interprète
- Guide touristique
- Conférencier
- Accompagnateur de voyage
- Médiateur culturel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L. 221-1 du code du tourisme qui fait obligation pour la visite commentée dans les musées et monuments historiques, dans le cadre d'une prestation commercialisée par un opérateur de voyages et de séjours, d'avoir recours à des personnes qualifiées, détentrices de la carte professionnelle de guide-conférencier. La délivrance de cette carte professionnelle est soumise aux conditions fixées par les articles R. 221-1 et suivants du code du tourisme ; elle est délivrée aux seuls titulaires de la licence professionnelle de guide conférencier.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 881 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	74 162
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	65 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de VAE est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24473/>